

## DOSSIER DE PRESSE

### Inauguration des travaux du CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Bourgogne-Franche-Comté



**Mercredi 18 octobre 2023 à Dijon (21)**

---

#### CONTACTS PRESSE

**PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :**

Cécile Hermier – [cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr](mailto:cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr) – tél : 03 80 44 64 05

**RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :**

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr) – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – [laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr) – tél 03 81 61 61 08

# SOMMAIRE

---

- Communiqué de presse
- Le CREPS : missions et labels
- Un plan pluriannuel conséquent porté par la Région
- Un établissement moderne et performant
- La Région répond « présente » aux attentes du CREPS et de son projet d'établissement
- Détails du chantier de modernisation
- Calendrier des travaux et éléments budgétaires



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Inauguration des travaux du CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Bourgogne-Franche-Comté

**Mercredi 18 octobre 2023 à Dijon, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, a inauguré les travaux de modernisation du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de Franck Robine, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, de Cathy Lepetz, présidente du CREPS, et de Pascal Bonnetain, directeur du CREPS.**

La Région, avec le soutien financier de l'État, a choisi d'accompagner le CREPS\* dans sa modernisation pour faciliter le quotidien des usagers et l'équiper pour l'entraînement de haute performance.

### 13,5 M€ de travaux de modernisation

La première phase des travaux de modernisation du CREPS, achevée cet été, comprend :

- La construction du Centre de Performance et de Préparation Athlétique (C2PA) de 1 345 m<sup>2</sup> sur deux niveaux ;
- La création d'une extension de 270 m<sup>2</sup>, adossée au gymnase Jacob, qui regroupe les vestiaires, les sanitaires et des locaux de stockage de matériel ;
- La rénovation d'une partie des bâtiments d'hébergement et d'accueil ;
- Des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

**Ce projet d'envergure représente un investissement global de 13,4 M€, dont 7,3 M€ pour la création du Centre de Préparation et de Performance Athlétique.**

### Le nouveau C2PA

Ce bâtiment, construit en prolongement des installations existantes, intègre des espaces médicaux, ainsi qu'une zone dédiée à l'entraînement et à la récupération des sportifs avec des équipements adaptés (salle de musculation, cryothérapie, thermo-room, hypoxie, sauna, hammam, bain froid...).

Il est financé à hauteur de 7,4 M€ par la Région, 4 M€ par l'État au titre du plan de relance, et 2,5 M€ par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

**Ces cinq dernières années, ce sont déjà plus de 15 M€ qui ont déjà été consacrés à des opérations de gros entretien.**

\* Le CREPS est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, dont la gouvernance est partagée entre le ministère des Sports et la Région. Il assure des activités de niveau national et exerce ses interventions en Bourgogne-Franche-Comté.

Le patrimoine du CREPS de Dijon a été transféré par l'État à la Région le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre de la loi NOTRe.

# LE CREPS : MISSIONS ET LABELS

---

Le CREPS s'étend sur 23,4 hectares. Son patrimoine bâti, d'une surface de **18 295 m<sup>2</sup>**, est hétérogène en termes de dimensions, d'état et d'époques de construction.

Le CREPS Bourgogne-Franche-Comté a été le premier CREPS à signer la convention tripartite avec l'État et la Région. Cette convention cadre a été complétée par une convention de gestion bipartite avec la Région, qui confère à la collectivité un regard étroit sur les projets de l'établissement, notamment en matière d'accueil. 78 agents y travaillent, dont désormais 25 agents de la Région.

Cette nouvelle gouvernance ouvre sur des projets ambitieux et adaptés aux évolutions du sport de haut niveau (PARIS 2024), à la réforme des qualifications, aux dispositifs de formation, ainsi qu'au développement du sport « santé et bien-être ».

## Les missions du CREPS

L'établissement exerce deux types de missions :

### - Des missions obligatoires, exercées au nom de l'État :

- L'accueil et l'accompagnement de sportifs de haut niveau (380 sportifs dans 24 pôles disciplinaires pour Dijon et Besançon) ;
- La formation professionnelle (53 sessions de formation et 860 stagiaires en 2021) ;
- La Maison de la performance est intégrée au CREPS pour assurer le suivi de près de 1000 sportifs (espoir et haut niveau). Elle dispose de 18 postes.

- **Des missions facultatives, au nom de la Région** : l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, la promotion du sport et d'activités en faveur de la jeunesse, les formations répondant à des besoins locaux.

## Le CREPS obtient deux labels

Le CREPS Bourgogne-Franche-Comté a obtenu le **label « Centre de préparation aux Jeux »** pour plus de 10 disciplines, dont 2 paralympiques (lieu d'accueil de délégations internationales en préparation olympique), ainsi que la certification QUALIOPI pour les formations.

En 2023, il s'est vu remettre – au même titre que le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne de Prémamanon – le **label « Grand INSEP 2021-2024 »**. Les centres d'entraînement et de formation membres du réseau grand INSEP, répondent aux exigences de haut niveau et de haute performance.

L'existence de deux structures référentes dans le domaine de la très haute performance en Bourgogne-Franche-Comté (été et hiver) témoigne de la qualité de la formation sportive et du suivi des sportifs assurée sur le territoire. Cette labellisation apporte également une reconnaissance des moyens durables engagés par la Région dans ces centres de formation et d'excellence sportive.

# UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) CONSÉQUENT PORTÉ PAR LA RÉGION

---

Depuis le transfert du patrimoine du CREPS à la Région, la collectivité a voté 14 685 000 € d'investissement à des opérations de gros entretien et de maintenance importante, dont 11 M€ au titre du PPI, afin d'inscrire le site dans les centres de préparation olympiques.

Ces travaux portent sur :

- La construction d'un **Centre de Performance et de Préparation Athlétique (C2PA)**, équipement de référence de 1 350 m<sup>2</sup> utilisable par l'ensemble des disciplines sportives : à la fois centre de préparation et pôle médical, qui regroupe des équipements d'entraînement et de récupération ;
- La restauration et **rénovation de bâtiments** (hébergement, accueil) notamment en termes de **sobriété énergétique** ;
- Un programme de **mise en accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite.

Cet investissement conforte le projet d'établissement du CREPS dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024, et à plus long terme.

Il s'appuie sur deux axes stratégiques majeurs :

- Le confortement des missions actuelles : la mise aux normes et l'amélioration des fonctions d'accueil et d'hébergement, ainsi que la prise en compte des exigences sécuritaires et réglementaires prioritaires ;
- L'accompagnement et le renforcement de la position préférentielle du CREPS dans le domaine de la performance sportive et du haut niveau.

La pose de la première pierre, qui a eu lieu le 5 juillet 2022, a officialisé le commencement des travaux. Les principaux ouvrages sont aujourd'hui livrés.

## UN ÉTABLISSEMENT MODERNE ET PERFORMANT

---

La mise en service du **Centre de Performance et de Préparation Athlétique (C2PA)** et la rénovation et la modernisation de ses bâtiments produiront deux effets directs :

**- Distinguer le CREPS dans le domaine de l'accompagnement et le suivi des sportifs de haut et de très haut niveau.**

**Son offre de service va se développer** : une expertise sur la haute performance, sur l'entraînement hypoxique, la maîtrise des techniques de récupération avec l'usage des bains, de la cryothérapie... ; des espaces d'hébergement, d'accueil encore plus accessibles, notamment pour le parasport.

## - Impacter le modèle économique du CREPS. Un travail a été mené dans ce sens pour :

- Identifier et maîtriser les coûts de fonctionnement des nouveaux équipements, des activités et des missions ;
- Garantir un équilibre financier et un développement pérenne du CREPS en accroissant la part des ressources propres, tout en proposant un prix acceptable pour les usagers ;
- Sécuriser le soutien des tutelles (fonctionnement et ressources humaines).

La couverture des dépenses nouvelles liées à la mise en service de nouvelles surfaces sera ainsi sécurisée par des recettes estimées au plus près, et assises sur une nouvelle grille de tarification votée par le conseil d'administration en avril dernier.

# LA RÉGION RÉPOND « PRÉSENTE » AUX ATTENTES DU CREPS ET DE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT

---

La labellisation accordée au CREPS vient concrétiser une coopération active entre l'État, l'Agence nationale du sport (ANS) et la Région. La contribution de la Région à cet outil qui vise l'excellence sportive est remarquable sur plusieurs plans :

## 1. Sur le plan économique : un propriétaire soucieux de proposer des équipements sportifs « sobres », économes en énergie

La Région prend sa part pour faciliter l'équilibre et la stabilité du nouveau modèle économique du CREPS, en visant une **gestion foncière optimisée sur le site**, en mettant en service des **équipements accessibles, et économes en énergie**, et en mettant en chantier dès cette année une **ombrière sur le parking situé à l'entrée du site**.

## 2. Sur le plan humain : une Région à la hauteur des attentes pour assurer un accueil de qualité

La Région gère les agents techniques des services restauration, entretien des locaux et maintenance des bâtiments du CREPS.

L'établissement bénéficiait de 22 postes « Région ». Avec l'ouverture du C2PA, un besoin supplémentaire en moyens humains permanents a été nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins en matière d'hygiène et de petit entretien générés par les nouvelles surfaces.

Le Comité Social Territorial réuni le 23 mai 2023 a approuvé l'affectation de trois agents supplémentaires à l'établissement, portant l'effectif à 25 postes « Région ».

## 3. Sur le plan des infrastructures : une collectivité qui poursuit son investissement dans les équipements spécialisés de haute performance

Avec un nouvel anneau de roller livré en octobre, le CREPS dispose désormais d'un équipement supplémentaire en phase avec l'ambition de la haute / très haute performance.

Une piste de 200 mètres, large de 6 mètres, aux normes de pratique internationale, unique dans l'Est de la France, confortera l'excellence du pôle espoir roller en place et favorisera l'accueil d'athlètes d'un futur pôle d'excellence nationale.

Le coût du projet s'élèvera à plus de 425 000 € TTC et sera financé à 85 % par la Région.

#### **4. Sur le plan du soutien à l'excellence sportive : une collectivité présente pour faire grandir ses meilleurs sportifs et ses structures d'accueil, avec le concours de la Maison régionale de la performance**

La Région accompagne historiquement les meilleurs sportifs régionaux, dans leur parcours d'accès au haut niveau comme dans leur reconversion. Les dispositifs s'efforcent de correspondre aux réalités individuelles des athlètes. Des soutiens ciblés sont accordés pour la préparation et la sélection d'athlètes aux Jeux olympiques d'été et d'hiver.

Cet ancrage régional renforcé en faveur du sport de haut niveau et un soutien aux athlètes dans la perspective des JO de Paris 2024 est une des priorités du plan de mandat « sport » 2021-2028.

La politique régionale en matière de soutien aux athlètes de haut niveau est à la croisée des chemins : la Maison régionale de la performance (MRP), établissement piloté par l'Agence nationale du sport, est désormais plateforme de ressources au service de la performance sportive en région. Elle dispose d'une totale légitimité dans le paysage sportif national et régional, et est chargée de mettre en œuvre un soutien ciblé aux athlètes de très haut niveau dotés d'un potentiel singulier.

À moins de 10 mois de l'ouverture des JOP 2024, l'action régionale en faveur du sport de très haut niveau s'affiche plus cohérente que jamais. Elle placera la MRP dans un rôle expert, cohérent avec les priorités du projet sportif territorial voté en décembre 2022 par la Conférence régionale du sport. La collectivité consolidera ainsi son soutien historique aux sportives et sportifs qui disposent du potentiel pour représenter notre région dans les prochaines échéances olympiques et paralympiques d'été et d'hiver. Elle consolidera aussi son soutien apporté aux établissements labellisés Grand INSEP en région.

## DÉTAILS DU CHANTIER DE MODERNISATION

---

**L'opération de modernisation comprend un volet « constructions neuves » et un volet « réhabilitation et rénovation ».**

#### **Plusieurs opérations en une :**

- La construction du Centre de Préparation et Performance Athlétique (C2PA) ;
- La construction de deux annexes (vestiaires, sanitaires, stockages...) adossés à des équipements sportifs existants ;
- La réhabilitation lourde de l'hébergement Notos et sa mise en accessibilité complète ;
- La restructuration de l'arrière-cuisine de la restauration et l'amélioration de la zone de production et de la laverie ;

- Différents travaux de rénovation thermique, de mise en accessibilité et de sécurité dans les bâtiments existants.

## **Éléments de programmation et caractéristiques techniques**

Constructions neuves :

- Le centre de préparation et performance athlétique (C2PA) d'une surface utile de 1 345 m<sup>2</sup> sur deux niveaux ;
- La création d'une extension adossée au gymnase Jacob de 270 m<sup>2</sup> et regroupant les vestiaires, les sanitaires et divers locaux pour notamment stocker le matériel.

Concernant la réhabilitation, le plus gros volet du programme porte sur le bâtiment Notos :

- La rénovation lourde des trois niveaux d'hébergement : rénovation thermique, restructuration et redistribution des chambres avec WC et douches PMR dans chaque chambre, et accessibilité.
- Différents travaux sur le reste du bâtiment (arc central, administration, amphithéâtre et locaux divers) : menuiseries extérieures, occultations et protections solaires, reconfiguration des locaux intérieurs de certaines parties du bâtiment, réaménagement en salle de réunion/conférence de l'actuelle salle de danse.

Les interventions sur le bâtiment d'hébergement Borée sont plus limitées : restructuration et la reconfiguration des sanitaires centraux du 1<sup>er</sup> étage, création de nouveaux sanitaires au rez-de-chaussée, création du nouvel accueil du CREPS face au parking existant, rénovation des sols des couloirs de distribution, isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment et remplacement des menuiseries anciennes, isolation des combles, création d'un escalier de secours extérieur.

Les interventions envisagées s'inscrivent également dans un objectif de positionner le CREPS d'une manière préférentielle sur l'accueil et l'hébergement de sportifs en situation de handicap.

À noter que les interventions en matière de chauffage et de production d'eau chaude ont été limitées pour cette opération en raison du raccordement du site du CREPS au réseau de chauffage urbain de Dijon Métropole, financé par la Région (coût prévisionnel : 1,4 M€ HT).

## **Performances thermiques du projet**

La performance énergétique des constructions neuves a été recherchée en priorité par des techniques passives :

- Un bon niveau d'isolation de l'enveloppe ;
- Un éclairage naturel abondant obtenu exclusivement par châssis verticaux pour limiter le recours à l'éclairage artificiel, valoriser les apports solaires directs, éviter les surchauffes en été et permettre une ventilation naturelle par tirage thermique. Sur les façades exposées, des protections solaires adaptées limitent la charge thermique en été ;
- Une bonne étanchéité à l'air de l'enveloppe ;
- Un compromis équilibré entre la performance des systèmes d'éclairage, chauffage et la ventilation, et leur facilité de maintenance.



# CALENDRIER DES TRAVAUX ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

---

## Calendrier prévisionnel

- Démarrage des travaux : avril 2022
- Livraisons :
  - L'hébergement dans le bâtiment NOTOS : août 2023
  - Le C2PA et le bâtiment d'hébergement Borée : septembre 2023
  - Le reste des locaux du bâtiment NOTOS (vestiaires Jacob et restauration) : novembre 2023

## Éléments budgétaires

Maîtrise d'ouvrage : Région

Coût global de l'opération : 13 500 000 € TTC, dont 7,5 M€ pour le seul bâtiment C2PA.

L'opération est financée à hauteur de 7 M€ par la Région, 4 M€ par l'État au titre du plan de relance, et 2,5 M€ par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

